

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE SAINT APOLLINAIRE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21210540700010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE DIJON METROPOLE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	24
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	25
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	26
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	55
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	57
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	58

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	60
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	62
B3.2 - Etalement des provisions	64
B4 - Etat des charges transférées	65
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	66
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	67
B7.3 - Etat des emprunts garantis	68
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	70
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	71
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	72
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	80
B11.2 - Liste des établissements publics créés	81
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	82
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	85
B13 - Opérations liées aux cessions	86
B14 - Etat des travaux en régie	87
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	89
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	91
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	92
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	94
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	98
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	102
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	103
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	104
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	105
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	106
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	107
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	108
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	109
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	110
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	111

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

112

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	7616

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1424,99

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	995,25
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 145,45
3	Dépenses d'équipement brut / population	173,07
4	Encours de dette / population (2) (3)	87,53
5	DGF / population	14,31
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	67,52 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,14 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15,11 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	7,64 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10,86 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5%
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	9 556 282,76	10 698 301,75	3 114 496,68	A1	4 256 515,67
Investissement	1 531 057,75	1 712 027,26	(2) 1 486 793,88	A2	1 667 763,39
Dont 1068		1 000 000,00			
Fonctionnement	8 025 225,01	8 986 274,49	(3) 1 627 702,80	A3	2 588 752,28

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	510 697,40	III + IV	55 000,00	B1 -455 697,40
Investissement	I	510 697,40	III	55 000,00	B2 -455 697,40
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	3 800 818,27
Investissement	A2 + B2	1 212 065,99
Fonctionnement	A3 + B3	2 588 752,28

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 510 697,40
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	16 392,00
11	Opération d'équipement n° 11	47 472,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	4 536,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	392 297,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 55 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	55 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 025 225,01	G	8 986 274,49
	Section d'investissement	B	1 531 057,75	H	1 712 027,26

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 627 702,80
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 486 793,88

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	9 556 282,76	= G + H + I + J	13 812 798,43
--	-----------------	--------------	-----------------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	510 697,40	L	55 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	510 697,40	= K + L	55 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	8 025 225,01	= G + I + K	10 613 977,29
	Section d'investissement	= B + D + F	2 041 755,15	= H + J + L	3 253 821,14
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	10 066 980,16	= G + H + I + J + K + L	13 867 798,43

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		321 824,57
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	53 743,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 264 338,62	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 318 081,62	321 824,57
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	142 905,65
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	196 851,14	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	2 584,00	0,00
Total des réalisations financières		199 435,14	142 905,65
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 517 516,76	II 464 730,22
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	165,99	233 922,04
041	Opérations patrimoniales (8)	13 375,00	13 375,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 13 540,99	IV 247 297,04

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 531 057,75	II + IV	712 027,26
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 486 793,88
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	1 000 000,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 531 057,75	II + IV + VI + VII	3 198 821,14
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		1 667 763,39		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	2 085 673,97	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	699 974,07
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	5 118 537,54	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 842 881,00
		731 Fiscalité locale	4 937 639,98
		74 Dotations et participations (1)	1 349 938,75
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	528 073,94	75 Autres produits de gestion courante (1)	108 016,89
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	29 980,00	013 Atténuations de charges (1)	17 607,34
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	7 762 265,45	Total recettes de gestion des services	8 956 058,03
66 Charges financières	26 375,52	76 Produits financiers	3,78
67 Charges spécifiques (1)	745,00	77 Produits spécifiques (1)	28 278,69
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 917,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	1 768,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	7 791 302,97	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	8 986 108,50

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	233 922,04	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	165,99
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	233 922,04	TOTAL RECETTES D'ORDRE	165,99

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	8 025 225,01	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	8 986 274,49
---	---------	---------------------	---	---------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 627 702,80

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	8 025 225,01	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	10 613 977,29
---	-------------	---------------------	---	--------------	----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	2 588 752,28				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	196 851,14	0,00	196 851,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	172 695,86		172 695,86
19	Neutral. et régul. d'opérations		165,99	165,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	30 775,00	0,00	30 775,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 114 610,76	13 375,00	1 127 985,76
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 584,00	0,00	2 584,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 517 516,76	13 540,99	1 531 057,75

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	2 085 673,97		2 085 673,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 118 537,54		5 118 537,54
014	Atténuations de produits	29 980,00		29 980,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	528 073,94	0,00	528 073,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	26 375,52	0,00	26 375,52
67	Charges spécifiques (9)	745,00	18 305,99	19 050,99
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 917,00	215 616,05	217 533,05
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 791 302,97	233 922,04	8 025 225,01

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	142 905,65	0,00	142 905,65
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	321 824,57	0,00	321 824,57
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		17 590,00	17 590,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	13 375,00	13 375,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	715,99	715,99
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		215 616,05	215 616,05
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		464 730,22	247 297,04	712 027,26

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	1 000 000,00
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	1 486 793,88
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	17 607,34		17 607,34
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	699 974,07		699 974,07
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 842 881,00		1 842 881,00
731	Fiscalité locale	4 937 639,98		4 937 639,98
74	Dotations et participations (8)	1 349 938,75		1 349 938,75
75	Autres produits de gestion courante (8)	108 016,89	0,00	108 016,89
76	Produits financiers	3,78	0,00	3,78
77	Produits spécifiques (8)	28 278,69	165,99	28 444,68
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 768,00	0,00	1 768,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 986 108,50	165,99	8 986 274,49

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 627 702,80
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 522 827,99	1 531 057,75	510 697,40	2 481 072,84	0,00	1 531 057,75
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	141 375,00	30 775,00	4 536,00	106 064,00	0,00	30 775,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 061 998,99	1 114 610,76	392 297,40	555 090,83	0,00	1 114 610,76
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 052 079,00	172 695,86	63 864,00	1 815 519,14	0,00	172 695,86
Total des dépenses d'équipement	4 305 452,99	1 318 081,62	510 697,40	2 476 673,97	0,00	1 318 081,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	196 851,14	0,00	3 148,86		196 851,14
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	4 000,00	2 584,00	0,00	1 416,00	0,00	2 584,00
Total des dépenses financières	204 000,00	199 435,14	0,00	4 564,86	0,00	199 435,14
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 509 452,99	1 517 516,76	510 697,40	2 481 238,83	0,00	1 517 516,76
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	165,99		-165,99		165,99
041 Opérations patrimoniales (6)	13 375,00	13 375,00		0,00		13 375,00
Total des dépenses d'ordre	13 375,00	13 540,99		-165,99		13 540,99
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	4 522 827,99	1 531 057,75	510 697,40	2 481 072,84	0,00	1 531 057,75

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 036 034,11	1 712 027,26	55 000,00	1 269 006,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	385 503,00	321 824,57	55 000,00	8 678,43
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		385 503,00	321 824,57	55 000,00	8 678,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 154 000,00	1 142 905,65	0,00	11 094,35
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 158 000,00	1 142 905,65	0,00	15 094,35
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 543 503,00	1 464 730,22	55 000,00	23 772,78
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	1 229 156,11	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	250 000,00	233 922,04	0,00	16 077,96
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	13 375,00	13 375,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 492 531,11	247 297,04	0,00	1 245 234,07
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		1 486 793,88	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		4 522 827,99	3 198 821,14	55 000,00	1 269 006,85

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 522 827,99	1 531 057,75	510 697,40	2 481 072,84	0,00	1 531 057,75
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	141 375,00	30 775,00	4 536,00	106 064,00	0,00	30 775,00
2031 Frais d'études	116 375,00	30 775,00	0,00	85 600,00	0,00	30 775,00
2051 Concessions, droits similaires	25 000,00	0,00	4 536,00	20 464,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
2041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 061 998,99	1 114 610,76	392 297,40	555 090,83	0,00	1 114 610,76
2111 Terrains nus	8 200,00	7 888,02	0,00	311,98	0,00	7 888,02
2116 Cimetières	60 502,46	56 748,69	0,00	3 753,77	0,00	56 748,69
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 085,73	0,00	-1 085,73	0,00	1 085,73
2128 Autres agencements et aménagements	40 000,00	30 630,97	53 151,66	-43 782,63	0,00	30 630,97
21311 Bâtiments administratifs	202 510,60	81 683,79	26 976,00	93 850,81	0,00	81 683,79
21312 Bâtiments scolaires	521 260,00	407 717,43	4 999,20	108 543,37	0,00	407 717,43
21313 Bâtiments sociaux et médico-sociaux	3 350,00	0,00	0,00	3 350,00	0,00	0,00
21314 Bâtiments culturels et sportifs	262 828,40	66 174,12	12 822,60	183 831,68	0,00	66 174,12
21316 Equipements du cimetière	3 409,80	5 323,80	0,00	-1 914,00	0,00	5 323,80
21318 Autres bâtiments publics	127 000,00	22 529,56	0,00	104 470,44	0,00	22 529,56
21351 Bâtiments publics	33 600,00	35 029,00	0,00	-1 429,00	0,00	35 029,00
2138 Autres constructions	96 000,00	37 732,89	14 550,18	43 716,93	0,00	37 732,89
2151 Réseaux de voirie	40 000,00	0,00	1 562,40	38 437,60	0,00	0,00
21534 Réseaux d'électrification	250 535,53	136 071,18	204 452,53	-89 988,18	0,00	136 071,18
21538 Autres réseaux	120 544,91	6 852,72	58 194,65	55 497,54	0,00	6 852,72
21568 Autre matériel, outillage incendie	6 500,00	711,83	0,00	5 788,17	0,00	711,83
215738 Autre matériel et outillage de voirie	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	0,00
21578 Autre matériel technique	20 950,00	15 266,28	774,00	4 909,72	0,00	15 266,28
2158 Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 795,20	48 733,48	0,00	-30 938,28	0,00	48 733,48
2181 Install. générales, agencements	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	45 000,00	60 595,29	0,00	-15 595,29	0,00	60 595,29
21831 Matériel informatique scolaire	0,00	5 966,35	0,00	-5 966,35	0,00	5 966,35
21838 Autre matériel informatique	48 878,37	16 708,94	1 955,05	30 214,38	0,00	16 708,94
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	600,00	7 127,76	79,98	-6 607,74	0,00	7 127,76

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 819,72	19 048,06	4 679,57	-3 907,91	0,00	19 048,06
2185	Matériel de téléphonie	8 400,00	10 184,40	660,00	-2 444,40	0,00	10 184,40
2188	Autres immobilisations corporelles	82 314,00	34 800,47	7 439,58	40 073,95	0,00	34 800,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	2 052 079,00	172 695,86	63 864,00	1 815 519,14	0,00	172 695,86
Total des dépenses d'équipement		4 305 452,99	1 318 081,62	510 697,40	2 476 673,97	0,00	1 318 081,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	200 000,00	196 851,14	0,00	3 148,86		196 851,14
1641	Emprunts en euros	200 000,00	196 851,14	0,00	3 148,86		196 851,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	2 584,00	0,00	1 416,00	0,00	2 584,00
2748	Autres prêts	4 000,00	2 584,00	0,00	1 416,00	0,00	2 584,00
Total des dépenses financières		204 000,00	199 435,14	0,00	4 564,86	0,00	199 435,14
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		4 509 452,99	1 517 516,76	510 697,40	2 481 238,83	0,00	1 517 516,76
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	165,99		-165,99		165,99
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	165,99		-165,99		165,99
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	165,99		-165,99		165,99
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	13 375,00	13 375,00		0,00		13 375,00
21312	Bâtiments scolaires	13 375,00	13 375,00		0,00		13 375,00
Total des dépenses d'ordre		13 375,00	13 540,99		-165,99		13 540,99

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			2 052 079,00	172 695,86	63 864,00	1 815 519,14	220 797,86	0,00	172 695,86
10	PARC DU TEMPS LIBRE		932 479,00	172 695,86	16 392,00	743 391,14	220 797,86	0,00	172 695,86
11	ECOLE PRE THOMAS		1 119 600,00	0,00	47 472,00	1 072 128,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : PARC DU TEMPS LIBRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		932 479,00	172 695,86	16 392,00	743 391,14	220 797,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	208 520,00	22 968,00	7 488,00	178 064,00	71 070,00
2031	Frais d'études	208 520,00	22 968,00	7 488,00	178 064,00	71 070,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	723 959,00	149 727,86	8 904,00	565 327,14	149 727,86
2111	Terrains nus	34 300,00	32 520,01	0,00	1 779,99	32 520,01
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	4 575,79	0,00	15 424,21	4 575,79
2128	Autres agencements et aménagements	382 900,00	20 997,84	8 904,00	352 998,16	20 997,84
21314	Bâtiments culturels et sportifs	266 600,00	34 166,02	0,00	232 433,98	34 166,02
21534	Réseaux d'électrification	0,00	52 759,20	0,00	-52 759,20	52 759,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	13 309,00	4 709,00	0,00	8 600,00	4 709,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 850,00	0,00	0,00	6 850,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
-----------------------------	------------------------	------------------

Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-172 695,86	B2 - A2	-220 797,86
--------------------------------	----------------	--------------------	----------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : ECOLE PRE THOMAS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 119 600,00	A1	47 472,00	1 072 128,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 100 000,00	0,00	47 472,00	1 052 528,00	0,00
2031	Frais d'études	1 100 000,00	0,00	47 472,00	1 052 528,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 600,00	0,00	0,00	19 600,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	19 600,00	0,00	0,00	19 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 036 034,11	1 712 027,26	55 000,00	1 269 006,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	385 503,00	321 824,57	55 000,00	8 678,43
1323	Subv. non transf. Départements	25 000,00	0,00	55 000,00	-30 000,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	320 503,00	283 754,64	0,00	36 748,36
13462	Dotation de soutien à l'invest local	40 000,00	38 069,93	0,00	1 930,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		385 503,00	321 824,57	55 000,00	8 678,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 154 000,00	1 142 905,65	0,00	11 094,35
10222	FCTVA	154 000,00	142 905,65	0,00	11 094,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
2748	Autres prêts	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 158 000,00	1 142 905,65	0,00	15 094,35
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 543 503,00	1 464 730,22	55 000,00	23 772,78
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 229 156,11	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	250 000,00	233 922,04	0,00	16 077,96
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	17 590,00	0,00	-17 590,00
21848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	0,00	715,99	0,00	-715,99

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	10 000,00	8 000,00		2 000,00
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	10 000,00	7 886,00		2 114,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	30 000,00	24 292,95		5 707,05
28128	Autres aménagements de terrains	1 000,00	559,00		441,00
281316	Equipements de cimetière	0,00	520,00		-520,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 000,00	738,00		262,00
281578	Autre matériel technique	6 500,00	6 471,67		28,33
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 000,00	5 001,00		1 999,00
281828	Autres matériels de transport	43 000,00	37 768,80		5 231,20
281831	Matériel informatique scolaire	2 000,00	1 628,00		372,00
281838	Autre matériel informatique	40 000,00	34 651,87		5 348,13
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	98,00		-98,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 000,00	19 634,36		2 365,64
28185	Matériel de téléphonie	7 000,00	7 444,00		-444,00
28188	Autres immo. corporelles	70 500,00	60 922,40		9 577,60
041	Opérations patrimoniales (10)	13 375,00	13 375,00		0,00
2031	Frais d'études	13 375,00	13 375,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 492 531,11	247 297,04		1 245 234,07

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		9 535 030,11	7 813 734,11	211 490,90	0,00	1 509 805,10	0,00	8 025 225,01
011	Charges à caractère général (3)	2 290 074,00	1 884 326,28	201 347,69	0,00	204 400,03	0,00	2 085 673,97
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 140 000,00	5 118 177,72	359,82	0,00	21 462,46		5 118 537,54
014	Atténuations de produits	40 000,00	29 980,00	0,00	0,00	10 020,00		29 980,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	548 600,00	518 618,94	9 455,00	0,00	20 526,06	0,00	528 073,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 018 674,00	7 551 102,94	211 162,51	0,00	256 408,55	0,00	7 762 265,45
66	Charges financières	30 000,00	26 047,13	328,39	0,00	3 624,48		26 375,52
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	745,00	0,00	0,00	4 255,00		745,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 200,00	1 917,00			283,00		1 917,00
Total des dépenses financières		37 200,00	28 709,13	328,39	0,00	8 162,48		29 037,52
Total des dépenses réelles		8 055 874,00	7 579 812,07	211 490,90	0,00	264 571,03	0,00	7 791 302,97
023	Virement à la section d'investissement	1 229 156,11	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	250 000,00	233 922,04			16 077,96		233 922,04
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 479 156,11	233 922,04			1 245 234,07		233 922,04

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 535 030,11	7 813 734,11	211 490,90	0,00	1 509 805,10	0,00	8 025 225,01
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		8 388 086,00	8 723 881,09	262 393,40	0,00	-598 188,49
013	Atténuations de charges (3)	0,00	17 607,34	0,00	0,00	-17 607,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	622 000,00	699 857,32	116,75	0,00	-77 974,07
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 842 881,00	1 842 881,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 689 133,00	4 837 639,98	100 000,00	0,00	-248 506,98
74	Dotations et participations (3)	1 140 072,00	1 187 662,10	162 276,65	0,00	-209 866,75
75	Autres produits de gestion courante (3)	89 000,00	108 016,89	0,00	0,00	-19 016,89
Total des recettes de gestion des services		8 383 086,00	8 693 664,63	262 393,40	0,00	-572 972,03
76	Produits financiers	0,00	3,78	0,00	0,00	-3,78
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	28 278,69	0,00	0,00	-23 278,69
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	1 768,00			-1 768,00
Total des recettes financières		5 000,00	30 050,47	0,00	0,00	-25 050,47
Total des recettes réelles		8 388 086,00	8 723 715,10	262 393,40	0,00	-598 022,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	165,99			-165,99
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	165,99			-165,99

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 627 702,80					
---	---------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	10 015 788,80	10 351 583,89	262 393,40	0,00	-598 188,49
--	----------------------	----------------------	-------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		9 535 030,11	7 813 734,11	211 490,90	0,00	1 509 805,10	0,00	8 025 225,01
011	Charges à caractère général (4)	2 290 074,00	1 884 326,28	201 347,69	0,00	204 400,03	0,00	2 085 673,97
6042	Achats de prestations de services	416 770,00	371 092,68	40 585,68	0,00	5 091,64	0,00	411 678,36
60611	Eau et assainissement	42 000,00	32 366,51	0,00	0,00	9 633,49	0,00	32 366,51
60612	Energie - Electricité	250 000,00	155 090,76	15 512,12	0,00	79 397,12	0,00	170 602,88
60613	Chauffage urbain	250 000,00	163 975,17	22 951,25	0,00	63 073,58	0,00	186 926,42
60622	Carburants	30 000,00	26 374,80	0,00	0,00	3 625,20	0,00	26 374,80
60623	Alimentation	13 050,00	6 320,75	421,72	0,00	6 307,53	0,00	6 742,47
60624	Produits de traitement	0,00	495,60	0,00	0,00	-495,60	0,00	495,60
60631	Fournitures d'entretien	23 100,00	29 370,26	720,47	0,00	-6 990,73	0,00	30 090,73
60632	Fournitures de petit équipement	85 000,00	102 479,77	5 939,31	0,00	-23 419,08	0,00	108 419,08
60636	Habillement et vêtements de travail	12 750,00	12 853,99	101,76	0,00	-205,75	0,00	12 955,75
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 472,74	0,00	0,00	-472,74	0,00	8 472,74
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	33 100,00	29 726,75	3 155,31	0,00	217,94	0,00	32 882,06
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	528,28	31,54	0,00	-559,82	0,00	559,82
6067	Fournitures scolaires	27 622,00	25 640,26	648,10	0,00	1 333,64	0,00	26 288,36
6068	Autres matières et fournitures	30 240,00	47 457,75	1 202,58	0,00	-18 420,33	0,00	48 660,33
611	Contrats de prestations de services	88 650,00	74 934,85	11 598,73	0,00	2 116,42	0,00	86 533,58
6132	Locations immobilières	7 300,00	6 189,51	140,00	0,00	970,49	0,00	6 329,51
61358	Autres	36 020,00	32 352,59	751,30	0,00	2 916,11	0,00	33 103,89
614	Charges locatives et de copropriété	10 200,00	11 136,71	337,00	0,00	-1 273,71	0,00	11 473,71
61521	Entretien terrains	197 500,00	120 152,95	6 186,00	0,00	71 161,05	0,00	126 338,95
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	40 201,86	10 838,96	0,00	48 959,18	0,00	51 040,82
615231	Entretien, réparations voiries	12 500,00	2 955,12	0,00	0,00	9 544,88	0,00	2 955,12
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	11 720,77	11 812,00	0,00	-11 532,77	0,00	23 532,77
61551	Entretien matériel roulant	25 550,00	14 479,30	1 013,96	0,00	10 056,74	0,00	15 493,26
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 600,00	17 315,63	614,02	0,00	-5 329,65	0,00	17 929,65
6156	Maintenance	81 362,00	85 702,99	17 660,98	0,00	-22 001,97	0,00	103 363,97
6161	Multirisques	12 500,00	26 255,48	0,00	0,00	-13 755,48	0,00	26 255,48
6168	Autres primes d'assurance	17 200,00	5 005,76	100,00	0,00	12 094,24	0,00	5 105,76
617	Etudes et recherches	0,00	15 153,00	0,00	0,00	-15 153,00	0,00	15 153,00
6182	Documentation générale et technique	3 540,00	4 864,44	0,00	0,00	-1 324,44	0,00	4 864,44

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6184	Versements à des organismes de formation	30 110,00	13 360,92	8 837,00	0,00	7 912,08	0,00	22 197,92
6188	Autres frais divers	30 590,00	36 341,00	977,68	0,00	-6 728,68	0,00	37 318,68
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00	63,00	0,00	0,00	437,00	0,00	63,00
62268	Autres honoraires, conseils	25 000,00	13 180,30	3 345,00	0,00	8 474,70	0,00	16 525,30
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 500,00	5 047,50	2 628,00	0,00	2 824,50	0,00	7 675,50
6232	Fêtes et cérémonies	70 870,00	65 914,74	9 781,23	0,00	-4 825,97	0,00	75 695,97
6236	Catalogues et imprimés	15 200,00	23 844,40	8 646,70	0,00	-17 291,10	0,00	32 491,10
6237	Publications	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 500,00	523,20	0,00	0,00	1 976,80	0,00	523,20
6247	Transports collectifs	42 600,00	120,40	0,00	0,00	42 479,60	0,00	120,40
6248	Divers	9 620,00	51 843,46	8 819,57	0,00	-51 043,03	0,00	60 663,03
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	3 447,21	0,00	0,00	-947,21	0,00	3 447,21
6261	Frais d'affranchissement	10 500,00	10 213,18	1 170,39	0,00	-883,57	0,00	11 383,57
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	18 628,33	0,00	0,00	1 371,67	0,00	18 628,33
627	Services bancaires et assimilés	570,00	966,05	0,00	0,00	-396,05	0,00	966,05
6281	Concours divers (cotisations)	6 600,00	2 637,75	0,00	0,00	3 962,25	0,00	2 637,75
6283	Frais de nettoyage des locaux	121 000,00	128 788,98	3 614,20	0,00	-11 403,18	0,00	132 403,18
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	21,80	0,00	0,00	-21,80	0,00	21,80
6288	Autres services extérieurs	6 200,00	10 040,60	1 205,13	0,00	-5 045,73	0,00	11 245,73
63512	Taxes foncières	13 000,00	12 847,00	0,00	0,00	153,00	0,00	12 847,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 160,00	5 829,43	0,00	0,00	2 330,57	0,00	5 829,43
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 140 000,00	5 118 177,72	359,82	0,00	21 462,46		5 118 537,54
6218	Autre personnel extérieur	0,00	7 444,30	0,00	0,00	-7 444,30		7 444,30
6331	Versement mobilité	62 898,00	57 927,01	0,00	0,00	4 970,99		57 927,01
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 057,00	14 625,00	0,00	0,00	-568,00		14 625,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	77 012,00	79 588,33	0,00	0,00	-2 576,33		79 588,33
64111	Rémunération principale titulaires	2 336 269,00	2 184 456,56	0,00	0,00	151 812,44		2 184 456,56
64112	SFT, indemnité de résidence	25 588,00	26 774,15	0,00	0,00	-1 186,15		26 774,15
64113	NBI	21 636,00	21 003,28	0,00	0,00	632,72		21 003,28
64118	Autres indemnités	597 450,00	608 716,52	0,00	0,00	-11 266,52		608 716,52
64131	Rémunérations	607 982,00	651 860,12	0,00	0,00	-43 878,12		651 860,12
64138	Primes et autres indemnités	30 430,00	51 143,65	0,00	0,00	-20 713,65		51 143,65
6417	Rémunérations des apprentis	16 965,00	21 013,91	0,00	0,00	-4 048,91		21 013,91

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	539 002,00	553 523,46	0,00	0,00	-14 521,46		553 523,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	725 852,00	758 391,63	0,00	0,00	-32 539,63		758 391,63
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 859,00	29 249,00	0,00	0,00	-4 390,00		29 249,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	50 486,16	0,00	0,00	9 513,84		50 486,16
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	120,00	0,00	0,00	-120,00		120,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 854,64	359,82	0,00	-2 214,46		2 214,46
014	Atténuations de produits	40 000,00	29 980,00	0,00	0,00	10 020,00		29 980,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	1 253,00	0,00	0,00	-1 253,00		1 253,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	28 727,00	0,00	0,00	11 273,00		28 727,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	548 600,00	518 618,94	9 455,00	0,00	20 526,06	0,00	528 073,94
65311	Indemnités de fonction	105 000,00	100 326,12	0,00	0,00	4 673,88	0,00	100 326,12
65312	Frais de mission et de déplacement	1 500,00	260,00	927,00	0,00	313,00	0,00	1 187,00
65313	Cotisations de retraite	7 000,00	8 845,08	0,00	0,00	-1 845,08	0,00	8 845,08
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	10 000,00	10 173,36	0,00	0,00	-173,36	0,00	10 173,36
65315	Formation	2 000,00	1 900,00	0,00	0,00	100,00	0,00	1 900,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 000,00	113,62	0,00	0,00	886,38	0,00	113,62
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	2 301,51	0,00	0,00	2 698,49	0,00	2 301,51
6542	Créances éteintes	0,00	2 618,85	0,00	0,00	-2 618,85	0,00	2 618,85
6553	Service d'incendie	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	44 600,00	33 981,17	8 528,00	0,00	2 090,83	0,00	42 509,17
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	350 000,00	327 973,25	0,00	0,00	22 026,75	0,00	327 973,25
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	4 513,54	0,00	0,00	-4 513,54	0,00	4 513,54
65818	Autres	0,00	721,00	0,00	0,00	-721,00	0,00	721,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	154,00	0,00	0,00	-154,00	0,00	154,00
65888	Autres	500,00	4 737,44	0,00	0,00	-4 237,44	0,00	4 737,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 018 674,00	7 551 102,94	211 162,51	0,00	256 408,55	0,00	7 762 265,45
66	Charges financières	30 000,00	26 047,13	328,39	0,00	3 624,48		26 375,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 000,00	26 624,26	0,00	0,00	3 375,74		26 624,26

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-577,13	328,39	0,00	248,74		-248,74
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	745,00	0,00	0,00	4 255,00		745,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	745,00	0,00	0,00	4 255,00		745,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 200,00	1 917,00			283,00		1 917,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 200,00	1 917,00			283,00		1 917,00
Total des charges financières et spécifiques		37 200,00	28 709,13	328,39	0,00	8 162,48		29 037,52
Total des dépenses réelles		8 055 874,00	7 579 812,07	211 490,90	0,00	264 571,03	0,00	7 791 302,97
023	Virement à la section d'investissement	1 229 156,11						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	250 000,00	233 922,04			16 077,96		233 922,04
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	715,99			-715,99		715,99
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	17 590,00			-17 590,00		17 590,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	250 000,00	215 616,05			34 383,95		215 616,05
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 479 156,11	233 922,04			1 245 234,07		233 922,04

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	577,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-248,74

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		8 388 086,00	8 723 881,09	262 393,40	0,00	-598 188,49
013	Atténuations de charges (4)	0,00	17 607,34	0,00	0,00	-17 607,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	17 607,34	0,00	0,00	-17 607,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	622 000,00	699 857,32	116,75	0,00	-77 974,07
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	21 810,00	0,00	0,00	-11 810,00
70323	Red. occupation dom. public	1 000,00	220,92	0,00	0,00	779,08
7034	Péage, droits passage, pesage, mesurage	0,00	40,00	0,00	0,00	-40,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	2 659,00	0,00	0,00	-2 659,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	4 761,00	0,00	0,00	-4 761,00
70632	Redevances services à caractère loisir	159 000,00	181 592,04	0,00	0,00	-22 592,04
7066	Redevances services à caractère social	170 000,00	178 762,79	0,00	0,00	-8 762,79
7067	Redev. services périscolaires et enseign	250 000,00	285 048,54	0,00	0,00	-35 048,54
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	160,00	0,00	0,00	-160,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	14 500,00	14 535,00	0,00	0,00	-35,00
70878	Remb. frais par des tiers	9 000,00	2 100,75	116,75	0,00	6 782,50
7088	Produits activités annexes (abonnements)	8 500,00	8 167,28	0,00	0,00	332,72
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 842 881,00	1 842 881,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	1 521 298,00	1 521 298,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	321 583,00	321 583,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 689 133,00	4 837 639,98	100 000,00	0,00	-248 506,98
73111	Impôts directs locaux	4 153 410,00	4 191 130,00	0,00	0,00	-37 720,00
73118	Autres contributions directes	0,00	57 396,00	0,00	0,00	-57 396,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	250 000,00	384 700,00	0,00	0,00	-134 700,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	9 223,00	9 222,00	0,00	0,00	1,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	190 000,00	171 258,79	0,00	0,00	18 741,21
73154	Droits de place	1 500,00	939,00	0,00	0,00	561,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,00	403,48	0,00	0,00	-403,48
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	85 000,00	22 590,71	100 000,00	0,00	-37 590,71

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74	Dotations et participations (4)	1 140 072,00	1 187 662,10	162 276,65	0,00	-209 866,75
741121	DSR des communes	97 000,00	108 948,00	0,00	0,00	-11 948,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	11 948,00	0,00	0,00	0,00	11 948,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	163,00	0,00	0,00	-163,00
744	FCTVA	10 000,00	8 034,99	0,00	0,00	1 965,01
74718	Autres participations Etat	1 000,00	9 421,61	2 276,65	0,00	-10 698,26
7473	Participation départements	11 500,00	8 317,00	0,00	0,00	3 183,00
74748	Participation autres communes	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	7 217,28	0,00	0,00	-7 217,28
74758	Participation autres groupements	0,00	5 655,18	0,00	0,00	-5 655,18
747818	Autres	2 100,00	2 189,78	0,00	0,00	-89,78
747888	Autres	580 000,00	601 256,26	160 000,00	0,00	-181 256,26
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	198,00	0,00	0,00	-198,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	400 000,00	421 624,00	0,00	0,00	-21 624,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	21 624,00	0,00	0,00	0,00	21 624,00
7484	Dotation de recensement	0,00	14 637,00	0,00	0,00	-14 637,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	89 000,00	108 016,89	0,00	0,00	-19 016,89
752	Revenus des immeubles	80 000,00	92 741,72	0,00	0,00	-12 741,72
75888	Autres	9 000,00	15 275,17	0,00	0,00	-6 275,17
Total des recettes de gestion des services		8 383 086,00	8 693 664,63	262 393,40	0,00	-572 972,03
76	Produits financiers	0,00	3,78	0,00	0,00	-3,78
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	3,78	0,00	0,00	-3,78
77	Produits spécifiques (4)	5 000,00	28 278,69	0,00	0,00	-23 278,69
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	10 138,69	0,00	0,00	-5 138,69
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	18 140,00	0,00	0,00	-18 140,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	1 768,00			-1 768,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 768,00			-1 768,00
Total des recettes réelles		8 388 086,00	8 723 715,10	262 393,40	0,00	-598 022,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	165,99			-165,99
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	165,99			-165,99
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	165,99			-165,99

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		196 851,14	237 933,71	0,00	10 472,89	433 108,79	255 117,86	45 941,57	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	196 851,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 375,00	40 368,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	237 933,71	0,00	10 472,89	419 733,79	212 165,86	45 941,57	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 584,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 142 905,65	219 294,00	0,00	0,00	42 319,93	26 717,00	1 885,93	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 142 905,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	219 294,00	0,00	0,00	42 319,93	26 717,00	1 885,93	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		294 281,36	0,00	0,00	43 809,44		1 517 516,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		196 851,14
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		53 743,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	294 281,36	0,00	0,00	43 809,44		1 264 338,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		2 584,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		31 607,71	0,00	0,00	0,00		1 464 730,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 142 905,65
13	Subventions d'investissement	31 607,71	0,00	0,00	0,00		321 824,57
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		36 210,52	1 324 211,68	0,00	247 713,12	1 609 942,25	2 033 927,52	1 222 523,56	0,00
011	Charges à caractère général	6 102,00	313 908,19	0,00	24 224,49	511 168,45	641 472,93	192 054,08	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	792 757,83	0,00	223 379,63	1 083 500,55	1 131 182,91	1 010 469,48	0,00
014	Atténuations de produits	1 253,00	28 727,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	188 678,66	0,00	109,00	15 273,25	261 229,68	20 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	26 375,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	563,00	140,00	0,00	0,00	0,00	42,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	1 917,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 335 820,67	106 550,51	0,00	0,00	351 817,56	343 658,57	801 619,08	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	1 337,62	0,00	0,00	456,01	15 260,51	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	24 003,65	0,00	0,00	285 048,54	192 393,09	183 673,79	0,00
73	Impôts et taxes	1 842 881,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 936 700,98	939,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	556 234,91	163,00	0,00	0,00	66 313,01	99 989,99	617 920,56	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	68 200,55	0,00	0,00	0,00	36 014,98	24,73	0,00
76	Produits financiers	3,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	10 138,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	1 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 297 049,01	46,66	3 034,68	16 643,97		7 791 302,97
011	Charges à caractère général	0,00	388 046,07	46,66	3 034,68	5 616,42		2 085 673,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	877 247,14	0,00	0,00	0,00		5 118 537,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		29 980,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	31 755,80	0,00	0,00	11 027,55		528 073,94
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		26 375,52
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		745,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 917,00
RECETTES		0,00	32 007,11	0,00	0,00	14 635,00		8 986 108,50
013	Atténuations de charges	0,00	553,20	0,00	0,00	0,00		17 607,34
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	220,00	0,00	0,00	14 635,00		699 974,07
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 842 881,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 937 639,98
74	Dotations et participations	0,00	9 317,28	0,00	0,00	0,00		1 349 938,75
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 776,63	0,00	0,00	0,00		108 016,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3,78
77	Produits spécifiques	0,00	18 140,00	0,00	0,00	0,00		28 278,69
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 768,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 084 082,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 084 082,00									
00020622302	CREDIT MUTUEL	27/12/2011	27/12/2011	31/03/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,350	4,420	EUR	T	P	O	A-1
07099234	BANQUE POPULAIRE	24/12/2008	24/12/2008	24/03/2009	740 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0,3 sur Euribor 3M) + 0.3	3,290	3,330	EUR	T	P	O	A-1
110163	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	01/01/2011	15/09/2011	136 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.73	1,540	1,430	EUR	X	X	O	A-1
3276430	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2008	30/12/2008	25/03/2009	740 000,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,470	EUR	T	P	O	A-1
7088264	BANQUE POPULAIRE	27/12/2007	27/12/2007	27/03/2008	968 082,00	F	Taux fixe à 4.38 %	4,380	4,450	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					818,00									
					818,00			0,000	0,000			X	N	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 084 900,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		666 648,20					196 851,14	26 624,26	0,00	328,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		666 648,20					196 851,14	26 624,26	0,00	328,09
00020622302	N	0,00	A-1	86 812,59	2,00	F	Taux fixe à 4.35 %	4,340	40 669,33	4 888,03	0,00	0,00
07099234	N	0,00	A-1	190 854,26	3,98	V	(Euribor 3M-Floor -0.3 sur Euribor 3M) + 0.3	4,010	43 782,31	8 822,47	0,00	95,90
110163	N	0,00	A-1	9 076,00	0,71	V	TAM(Postfixé) + 0.73	4,640	9 066,00	883,78	0,00	95,20
3276430	N	0,00	A-1	203 741,92	3,98	F	Taux fixe à 4.4 %	4,390	45 602,47	10 225,57	0,00	124,51
7088264	N	0,00	A-1	176 163,43	2,99	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	57 731,03	1 804,41	0,00	12,48
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		818,00					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	-	818,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		667 466,20					196 851,14	26 624,26	0,00	328,09

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	666 648,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTION DEQUIPEMENT PERSONNE PUBLIQUE POUR LE FINANCEMENT DE BATIMENTS ET DINSTALLATION DE PROJET	15	23/09/2019
L	2 ROUES	5	23/09/2019
L	VOITURES	7	23/09/2019
L	SUBVENTION DEQUIP PERSONNE PUBLIQUE FINANCEMENT BIEN MOBILIERS T MATERIELS	5	23/09/2019
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	23/09/2019
L	MOBILIER	10	23/09/2019
L	SUBVENTION DEQUIPEMENT A UNE PERSONNE PRIVEE	5	23/09/2019
L	MATERIEL DE BUREAU ELETRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	23/09/2019
L	MATERIEL INFORMATIQUE + LOGICIEL	3	23/09/2019
L	FRAIS DETUDE ET ET DINSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	5	23/09/2019
L	MATERIEL CLASSIQUE	6	23/09/2019
L	FRAIS RELATIFS AUX DOCUMENTS DURBANISME	5	23/09/2019
L	COFFRE FORT	10	23/09/2019
L	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	10	23/09/2019
L	EQUIPEMENT ESPACES VERTS	2	23/09/2019
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE	10	23/09/2019
L	EQUIPEMENTS SPORTIFS	10	23/09/2019
L	FONDS DOCUMENTAIRES	5	23/09/2019
L	INSTALLATION DE VOIRIE	20	23/09/2019
L	IL EST PRECISE QUE LE SEUIL D AMORTISSEMENT SUR UN AN EST DE 500 ?	1	23/09/2019

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	4 582 073,04	2 851 812,10	272 631,51
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					4 582 073,04	2 851 812,10										121 563,85	151 067,66	
OPAC DE DIJON	2021	P	REAM21 VAL SULLY	CAISSE DES DEPOTS	42 397,33	36 503,91	0,00	A	V	LIVRET A	3,000	V	LIVRET A	4,000	-	EUR	1 518,24	726,06
OPAC DE DIJON	2021	P	REAM21 VAL SULLY	CAISSE DES DEPOTS	328 058,73	243 208,00	0,00	A	V	LIVRET A	3,000	V	LIVRET A	4,000	-	EUR	10 834,00	13 821,04
OPAC DE DIJON	2017	P	REAM17 VAL SULLY	CAISSE DES DEPOTS	428 052,70	361 613,45	0,00	T	V	LIVRET A	3,900	V	LIVRET A	3,900	-	EUR	14 157,48	4 083,82
OPAC DE DIJON	2017	P	REAM17 VAL SULLY	CAISSE DES DEPOTS	3 038 459,21	2 003 123,87	0,00	T	V	LIVRET A	3,900	V	LIVRET A	3,900	-	EUR	83 380,82	101 778,25
OPAC DE DIJON	2003	P	REST QUARTIER-VAL SULLY	CAISSE EPARGNE	160 000,00	30 468,72	0,00	A	F	TAUX FIXE 4,66%	4,660	F	TAUX FIXE 4,66%	4,660	-	EUR	2 233,92	8 734,73
OPAC DE DIJON	2002	P	FEDOSAD-VAL SULLY	DEXIA CREDIT LOCAL	228 673,53	32 710,69	0,00	A	F	TAUX FIXE 5,67%	5,670	F	TAUX FIXE 5,67%	5,670	-	EUR	3 431,00	13 900,35
OPAC DE DIJON	2002	P	FEDOSAD /VAL SULLY	CAISSE DES DEPOTS	220 435,21	88 622,94	0,00	A	V	LIVRET A	3,700	V	LIVRET A	3,700	-	EUR	3 652,03	5 040,25
OPAC DE DIJON	2002	P	FEDOSAD/VAL SULLY	CAISSE DES DEPOTS	22 921,84	13 411,76	0,00	A	V	LIVRET A	3,700	V	LIVRET A	3,700	-	EUR	515,56	261,16
OPAC DE DIJON	2000	P	CLAIRS LOGIST APOLLINAIRE	CAISSE DES DEPOTS	59 887,77	32 760,07	0,00	A	V	LIVRET A	3,700	V	LIVRET A	3,700	-	EUR	1 268,43	760,89

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC DE DIJON	1994	P	CLAIR LOGIS ST APOLLINAIRE	CAISSE DES DEPOTS	53 186,72	9 388,69	0,00	A	V	LIVRET A	4,300	V	LIVRET A	4,300	-	EUR	572,37	1 961,11
TOTAL GENERAL					4 582 073,04	2 851 812,10											121 563,85	151 067,66

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	272 631,51
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	272 631,51
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 723 715,10
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	3,13

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	370 426,75	
Personnes de droit privé	350 426,75	
Associations	350 426,75	
ACEL CONNAISSANCE DE L'ELECTRICITE	200,00	
ACRO SAINT APO FIT DANCE	400,00	
AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	400,00	
AMICALE DONNEURS DE SANG	400,00	
AMSA	125 000,00	
ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS (AMT)	200,00	
ASC	116 000,00	
ASEHM 21	1 000,00	
ASS SPORTIVE COLLEGE CHAMPOLLION	500,00	
ASS ST APO GENTLEMEN RUGBY	200,00	
ASSOC NAT OFFICIERS DE RESERVE DE L'ARMEE DE L'AIR	200,00	
CAS AGGLO DIJON	45 000,00	
CERCLE PHILATELIQUE	200,00	
CLUB DE PETANQUE RENAISSANCE	400,00	
CLUB MOUCHE	300,00	
CONCILIATEURS DE JUSTICE	100,00	
COOPERATIVES SCOLAIRES PUBLIQUES	15 000,00	
EPEUMIEN EN ACTE'S	200,00	
FNACA	400,00	
FONDATION MARECHAL DE LATTRE	100,00	
FOYER SOCIO-EDUC COLLEGE CHAMPOLLION	700,00	
IN DIVIO VERITAS	200,00	
JARDINS DE LA PIECE A LA BREBIS	400,00	
LA GRANDE FAMILLE DU CHIEN	400,00	
LE BIEN-ETRE EPEUMIEN	5 500,00	
LE CLOS DES EPEUMIENS	500,00	
LES JARDINS ABBE LEMIRE	400,00	
LES JARDINS EPEUMIENS	400,00	
LISA 21	10 000,00	
LUDIMANIA	2 000,00	
PROVISION NON AFFECTE	22 026,75	
ST APO DETENTE	1 500,00	
ST APO ENVIRONNEMENT	200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	20 000,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	20 000,00	
CCAS SAINT APOLLINAIRE	20 000,00	
Autres	0,00	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	14,00	1,00	15,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		35,00	0,46	35,46	35,00	0,46	35,46
Adjoint technique	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	8,00	0,46	8,46	8,00	0,46	8,46
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		22,00	2,00	24,00	20,70	1,00	21,70
Agent social	C	5,00	0,00	5,00	4,55	0,00	4,55
Agent social principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent social principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	B	3,00	0,00	3,00	2,55	0,00	2,55
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateurs de jeunes enfants	A	1,00	2,00	3,00	2,60	0,00	2,60
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	0,00	6,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		21,00	3,34	24,34	14,60	7,74	22,34
Adjoint territorial d'animation	C	4,00	0,77	4,77	3,60	0,17	3,77
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	8,00	2,57	10,57	2,00	7,57	9,57
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Apprenti		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		106,00	5,80	111,80	93,30	13,20	106,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				24 505,06		
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	367	412,95	332-14	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	367	399,37	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	308,87	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 891,44	332-8-2°	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 956,66	332-8-2°	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 821,23	332-8-2°	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 788,95	332-8-2°	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 621,23	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 826,22	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 956,66	332-8-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 956,66	332-8-2°	CDD
Apprenti		OTR		477,07	A Apprenti	CDD
Apprenti		OTR		936,47	A Apprenti	CDD
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	CULT	489	2 667,24	332-8-2°	CDD
Auxiliaire de puériculture	B	MS	373	1 836,19	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	446	2 647,85	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				18 156,95		
Adjoint administratif	C	ADM	366	1 801,73	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	1 321,27	332-23-1°	CDD
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	367	412,95	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	573,21	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	659,89	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	1 194,71	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	996,15	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	483,04	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	422,27	332-14	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	561,89	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	2 834,07	332-8-2°	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	367	1 956,66	332-8-2°	A Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Agent social	C	MS	366	1 621,56	332-13	CDD

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent social	C	MS	366	1 801,73	332-13	CDD
Agent social principal de 1ère classe	C	MS	398	1 515,82	332-13	CDD
TOTAL GENERAL				42 662,01		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
23/01/2003 -	LE TOIT BOURGUIGNON		Société coopérative de production d'HLM	176,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
- Emprunts garantis	Grand Dijon Habitat		Etablissement public à caractère individuel et commercial	0,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
03/03/2023 - subv sup à 75000? ou représentant plus de 50% du produit figurant au cpte de résultat de l'organisme	Assoc Musicale de Saint Apollinaire		Association loi 1901	125 000,00
03/03/2023 - subv sup à 75000? ou représentant plus de 50% du produit figurant au cpte de résultat de l'organisme	Assoc sportive et culturelle de St Apollinaire		Association loi 1901	116 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
DIJON METROPOLE		FISCALITE PROPRE	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			236 723,73	10 737,67	
Acquisitions à titre onéreux			236 723,73	10 737,67	
10/01/2024	BORNE DE MARQUAGE CIMETIERE	2024MC-001	3 409,80	520,00	6
12/01/2024	CHAUFFEUSE JEUNESSE MEDIATHEQUE	2024MC-002	439,30	402,00	1
26/03/2024	20 COMBINES TELEPHONIES SANS FILS	2024MI-005	2 400,00	533,00	3
03/04/2024	GRAND ACTIBABY	2024MC-003	1 788,85	198,00	6
03/04/2024	COMBINE TOILETTE RPE	2024MC-004	350,54	233,00	1
23/04/2024	IMPRIMANTES SENYS XC1333	2024MI-021	331,49	220,00	1
23/04/2024	IMPRIMANTES SENYS XC1333	2024MI-022	331,49	220,00	1
23/04/2024	IMPRIMANTES SENYS XC1333	2024MI-023	331,49	220,00	1
23/04/2024	IMPRIMANTES SENYS XC1333	2024MI-024	331,48	220,00	1
02/05/2024	21 ECRANS PHILIPS	2024MI-006	3 150,00	525,00	3
04/05/2024	NETTOYEUR HAUTE PRESSION THERMIQUE	2024MC-011	1 248,00	121,00	6
06/05/2024	TAILLE HAIE 194109893	2024EV-008	639,19	186,00	2
06/05/2024	EXTINCTEURS DIVERS BATIMENTS	2024MC-007	711,83	69,00	6
06/05/2024	SCIE CIRCULAIRE GKS 12V-26	2024MC-009	356,27	207,00	1
06/05/2024	MEULEUSE GWS 12V-76	2024MC-010	305,49	178,00	1
08/05/2024	TONDEUSE AS510PROCCLIP	2024EV-012	2 292,00	668,00	2
08/05/2024	SOUFFLEUR A DOS THERMIQUE HUSQVARNA	2024EV-013	720,00	210,00	2
08/05/2024	TAILLE HAIE PERCHE STIHL HL92C-E	2024EV-014	696,00	203,00	2
15/05/2024	PISTOLET PEINTURE SUR BATTERIE AIRLESS ULTRA	2024MC-015	1 404,04	136,00	6
24/05/2024	10 BRAS POUR DOUBLES ECRANS	2024MI-016	2 138,40	415,00	3
25/05/2024	RECUPERATEUR A EAU GS-PAQUIER	2024MC-017	139,00	81,00	1
25/05/2024	RECUPERATEUR A EAU GS-FLEURIEE	2024MC-018	139,00	81,00	1
28/05/2024	ACQUISITION GARAGE N° 7- REF CADASTRALE AI 94 - 9001 RUE DE DIJON	2025-GARAGE-001	13 314,18	0,00	0
12/06/2024	BOITIER TEMPO BLACHERE NOEL	2024MC-019	658,80	54,00	6
25/06/2024	DECO DE NOËL 2024 MAIRIE	2024MC-025	4 469,52	372,00	6
12/07/2024	FLOTTE PORTABLES 2024	2024MI-026	7 784,40	1 081,00	3
22/07/2024	ENSEIGNE RELAIS PETITE ENFANCE	2024MC-033	1 168,80	81,00	6
22/07/2024	FAUTEUIL BUREAU SERVICE ENTRETIEN	2024MO-027	843,50	35,00	10
22/07/2024	FAUTEUILS ERGONOMIQUES RPE	2024MO-028	843,50	35,00	10
22/07/2024	FAUTEUILS ERGONOMIQUES OMA	2024MO-029	843,50	35,00	10
22/07/2024	FAUTEUILS ERGONOMIQUES TRANSITION ECOLOGIQUE	2024MO-030	843,50	35,00	10
22/07/2024	FAUTEUILS ERGONOMIQUES ADM-GEN	2024MO-031	843,50	35,00	10
22/07/2024	FAUTEUILS ERGONOMIQUES CTM	2024MO-032	1 205,07	50,00	10

VILLE DE SAINT APOLLINAIRE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
06/08/2024	MOBILIER JARDIN MEDIALUDE	2024MO-033	393,59	0,00	1
28/08/2024	SIEGES AUTO POUR GS SULLY FLEURIEE - DEVIS 211-2403215751 et 5752	2024MC-035	1 052,10	53,00	6
28/08/2024	SIEGES AUTO POUR GS SULLY FLEURIEE - DEVIS 211-2403215751 et 5752	2024MC-036	1 052,10	53,00	6
04/09/2024	CHARIOTS RESTO SCOLAIRE	2024MC-037	1 152,00	47,00	6
10/09/2024	RESEAU RADIO RESERVE COM	2024MC-038	7 878,00	404,00	6
20/09/2024	ARMOIRE FROIDE CRECHE LA FLEURIEE	2024EC-040	1 680,00	40,00	10
20/09/2024	ECRANS PLATS INTERACTIFS BENQ PRIMAIRE FLEURIEE CPTÉ CLIENT 910709	2024MI-039	5 608,80	225,00	6
24/09/2024	VEHICULE DACIA SPRING GK-869-SD	2024VO-041	13 179,76	456,00	7
01/10/2024	ETUDE GEOTECHNIQUE LOUZOLE	9701IM-070-2031	7 896,00	0,00	0
04/10/2024	ETUDE TIERS LIEU	2031-TIERS-LIEU	17 400,00	0,00	0
08/10/2024	FOURNITURE ET POSE D'UNE CAMERA DOME MULTICAPTEURS 360°	2024IV-042	5 637,00	216,00	6
10/10/2024	CIBLES POUR CLUB DES ARCHERS EPLEUMIENS	2024ES-042	1 154,00	24,00	10
18/10/2024	SOUFFLEUR A DOS THERMIQUE SN 542831904	2024EV-042	744,00	51,67	2
21/10/2024	PERFORATEUR ATELIERS	2024MC-043	372,26	0,00	1
23/10/2024	PLAQUE POUR CABOTTE JEAN THOMAS	2024MC-045	1 035,60	32,00	6
24/10/2024	VEHICULE ELECTRIQUE JUMPY GY-937-YB	2024VO-043	23 332,82	554,00	7
24/10/2024	VEHICULE ELECTRIQUE JUMPY GY-938-YB	2024VO-044	23 661,47	563,00	7
25/10/2024	FOUR REMISE EN TEMPERATURE MA-SULLY DEVIS 1514029	2024MC-046	2 850,00	62,00	6
05/11/2024	BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUE ATELIERS	2024EA-047	2 163,18	25,00	10
12/11/2024	MATERIELS RPE	2024MC-047	563,42	0,00	1
13/11/2024	PRESENTOIR JEUNESSE MEDIATHEQUE	2024MO-050	2 275,90	29,00	10
18/11/2024	SECATEUR ELECTRIQUE ESPACES VERTS	2024EV-051	664,09	0,00	1
18/11/2024	DISTRIBUTEURS DE SACS CANIN	2024IV-052	2 445,18	14,00	20
20/11/2024	MOBILIER DE BUREAU MAIRIE RDC POLE SCOLAIRE	2024MO-053	1 703,41	19,00	10
21/11/2024	MEULEUSE ATELIERS	2024EA-055	216,00	0,00	1
21/11/2024	PC 2 ECRANS BUREAU COM	2024MI-054	1 460,16	54,00	3
09/12/2024	ARBRES P-TPS-LIBRE ET ESP VERTS	2024AA-057	5 661,52	0,00	0
09/12/2024	ACQUISITION GARAGES LOT N°19 - REF CADASTRALE AI 94 - 9001 RUE DE DIJON	2024GAR-058	11 236,00	0,00	0
09/12/2024	APPAREIL DE MESURE POUR CTM	2024MC-060	994,80	10,00	6
09/12/2024	TABLEAUX COULISSANTS A TRANSLATION HORIZONTALE	2024MO-059	6 300,96	91,00	10
10/12/2024	MOBILIER TOURS MANGAS	2024MO-062	1 819,32	9,00	10
11/12/2024	CREATION TERRAINS A BATIR PARCELLE ZO 323 3 LOTS	2024TE-063	2 784,00	0,00	0
12/12/2024	FOUR A MICRO-ONDES MA-SULLY	2024EC-062	149,99	7,00	1
12/12/2024	CISAILLE ECOLE ELEMENTAIRE LA FLEURIEE	2024MC-061	826,80	7,00	6
12/12/2024	CASQUES GS-FLEURIEE	2024MC-064	357,55	17,00	1
13/12/2024	SIEGE ERGONOMIQUE MATERNELLE SULLY	2024MO-065	843,51	4,00	10
13/12/2024	SIEGE ERGONOMIQUE RH	2024MO-066	843,50	4,00	10
13/12/2024	SIEGE ERGONOMIQUE CULTURE	2024MO-067	843,50	4,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/12/2024	SIEGE ERGONOMIQUE CRECHE	2024MO-068	843,51	4,00	10
17/12/2024	ETUDES ECOLE PRE THOMAS - 2031	2024IM-069	19 176,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							17 150,00	17 150,00	
Cessions à titre onéreux							17 150,00	17 150,00	
01/08/2024	6 SIEGES AUTO	08/12/2003	768,00	1	768,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2024	TROIS REHAUSSEURS NAUTILUS	22/05/2014	638,00	1	638,00	0,00	0,00	0,00	0,00
01/08/2024	TROIS REHAUSSEURS NAUTILUS	22/05/2014	638,01	1	638,01	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2024	VEHICULE C3 IMMAT 4269 WM 21	13/06/2007	12 976,00	7	6 488,00	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00
31/12/2024	TONDEUSE	30/08/2001	4 922,88	2	4 922,88	0,00	15,00	15,00	0,00
31/12/2024	TONDEUSE JOH DEER	17/02/2006	1 444,00	2	1 444,00	0,00	20,00	20,00	0,00
31/12/2024	TONDEUSE JOHN DEERE IMMAT 8126XM21	25/09/2007	26 593,68	2	26 593,68	0,00	5 700,00	5 700,00	0,00
31/12/2024	TONDEUSE VIKING	17/07/2008	1 399,99	2	1 399,99	0,00	15,00	15,00	0,00
31/12/2024	TONDEUSE	21/07/2009	1 300,00	2	1 300,00	0,00	20,00	20,00	0,00
31/12/2024	BROYEUR BRANCHES XYLOMIX 125	09/05/2012	13 514,80	2	13 514,80	0,00	2 700,00	2 700,00	0,00
31/12/2024	TONDEUSE JOHN DEERE JX90CB	10/07/2013	1 860,65	2	1 860,65	0,00	15,00	15,00	0,00
31/12/2024	TONDEUSE SABO	20/08/2002	1 033,29	2	1 033,29	0,00	15,00	15,00	0,00
31/12/2024	MASCOTT 110-35 BLANCHE-7730 WM 21	10/09/2003	63 393,36	10	31 696,68	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
31/12/2024	RAMASSE GAZON	05/05/1993	715,99	5	715,99	0,00	550,00	550,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	18 140,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	715,99

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 486 793,88
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 486 793,88

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	1 000 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 486 793,88
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	2 486 793,88

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	200 000,00	196 851,14	510 697,40	707 548,54
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 637 156,11	358 521,70	55 000,00	413 521,70
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 437 156,11	161 670,56	-455 697,40	-294 026,84
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 486 793,88			1 486 793,88
Affectation au 1068 (C)	1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	2 486 793,88			2 486 793,88
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 192 767,04

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		200 000,00	196 851,14
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		200 000,00	196 851,14
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	196 851,14
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 637 156,11	III 358 521,70
Ressources propres externes de l'année (a)		158 000,00	142 905,65
10222	FCTVA	154 000,00	142 905,65
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	4 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 479 156,11	215 616,05
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	10 000,00	8 000,00
28041583	<i>Autres grpts-Proj infrastruct Int nation</i>	10 000,00	7 886,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	30 000,00	24 292,95
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 000,00	559,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	0,00	520,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	1 000,00	738,00
281578	<i>Autre matériel technique</i>	6 500,00	6 471,67
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	7 000,00	5 001,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	43 000,00	37 768,80
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	2 000,00	1 628,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	40 000,00	34 651,87

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	98,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 000,00	19 634,36
28185	Matériel de téléphonie	7 000,00	7 444,00
28188	Autres immo. corporelles	70 500,00	60 922,40
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 229 156,11	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	53 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 743,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	92 036,84	0,00	0,00	0,00	0,00	92 036,84
A125	Constructions	503 008,88	0,00	0,00	0,00	0,00	503 008,88
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	60 595,29	0,00	0,00	0,00	0,00	60 595,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	53 743,00	29 383,00	0,00	0,00	24 360,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	92 036,84	7 353,37	32 925,84	45 961,34	5 796,29
A125	Constructions	503 008,88	325 544,76	0,00	43 155,18	134 308,94
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	60 595,29	54 836,45	0,00	0,00	5 758,84
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		709 384,01	417 117,58	32 925,84	89 116,52	170 224,07

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	53 743,00	0,00	0,00	0,00	53 743,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	92 036,84	0,00	0,00	0,00	92 036,84
A125	Constructions	503 008,88	0,00	0,00	0,00	503 008,88
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	60 595,29	0,00	0,00	0,00	60 595,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	53 743,00	0,00	0,00	0,00	53 743,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	92 036,84	0,00	0,00	0,00	92 036,84
A125	Constructions	503 008,88	0,00	0,00	0,00	503 008,88
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	60 595,29	0,00	0,00	0,00	60 595,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	53 743,00	0,00	0,00	0,00	53 743,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	92 036,84	0,00	0,00	0,00	92 036,84
A125	Constructions	503 008,88	0,00	0,00	0,00	503 008,88
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	60 595,29	0,00	0,00	0,00	60 595,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	53 743,00	0,00	0,00	0,00	53 743,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	92 036,84	0,00	0,00	0,00	92 036,84
A125	Constructions	503 008,88	0,00	0,00	0,00	503 008,88
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	60 595,29	0,00	0,00	0,00	60 595,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	53 743,00	0,00	0,00	0,00	53 743,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	92 036,84	0,00	0,00	0,00	92 036,84
A125	Constructions	503 008,88	0,00	0,00	0,00	503 008,88
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	60 595,29	0,00	0,00	0,00	60 595,29
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	57 620,91	0,00	0,00	0,00	0,00	57 620,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	895,69	0,00	0,00	0,00	0,00	895,69
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	422 521,43	0,00	0,00	0,00	0,00	422 521,43
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	101 222,50	0,00	0,00	0,00	0,00	101 222,50
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 612,63	0,00	0,00	0,00	0,00	1 612,63
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	122 092,17	0,00	0,00	0,00	0,00	122 092,17
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	3 418,68	0,00	0,00	0,00	0,00	3 418,68
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	57 620,91	0,00	0,00	17 104,02	40 516,89
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	895,69	0,00	0,00	0,00	895,69
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	422 521,43	338 919,76	0,00	31 155,18	52 446,49
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101 222,50	22 470,72	20 133,84	32 520,01	26 097,93
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 612,63	0,00	0,00	0,00	1 612,63
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	122 092,17	55 727,10	12 792,00	4 918,63	48 654,44
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	3 418,68	0,00	0,00	3 418,68	0,00
TOTAL		709 384,01	417 117,58	32 925,84	89 116,52	170 224,07

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	57 620,91	0,00	0,00	0,00	57 620,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	895,69	0,00	0,00	0,00	895,69
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	422 521,43	0,00	0,00	0,00	422 521,43
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101 222,50	0,00	0,00	0,00	101 222,50
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 612,63	0,00	0,00	0,00	1 612,63
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	122 092,17	0,00	0,00	0,00	122 092,17
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	3 418,68	0,00	0,00	0,00	3 418,68
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	57 620,91	0,00	0,00	0,00	57 620,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	895,69	0,00	0,00	0,00	895,69
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	422 521,43	0,00	0,00	0,00	422 521,43
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101 222,50	0,00	0,00	0,00	101 222,50
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 612,63	0,00	0,00	0,00	1 612,63
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	122 092,17	0,00	0,00	0,00	122 092,17
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	3 418,68	0,00	0,00	0,00	3 418,68
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	57 620,91	0,00	0,00	0,00	57 620,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	895,69	0,00	0,00	0,00	895,69
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	422 521,43	0,00	0,00	0,00	422 521,43
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101 222,50	0,00	0,00	0,00	101 222,50
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 612,63	0,00	0,00	0,00	1 612,63
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	122 092,17	0,00	0,00	0,00	122 092,17
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	3 418,68	0,00	0,00	0,00	3 418,68
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	57 620,91	0,00	0,00	0,00	57 620,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	895,69	0,00	0,00	0,00	895,69
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	422 521,43	0,00	0,00	0,00	422 521,43
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101 222,50	0,00	0,00	0,00	101 222,50
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 612,63	0,00	0,00	0,00	1 612,63
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	122 092,17	0,00	0,00	0,00	122 092,17
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	3 418,68	0,00	0,00	0,00	3 418,68
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	57 620,91	0,00	0,00	0,00	57 620,91
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	895,69	0,00	0,00	0,00	895,69
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	422 521,43	0,00	0,00	0,00	422 521,43
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101 222,50	0,00	0,00	0,00	101 222,50
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	1 612,63	0,00	0,00	0,00	1 612,63
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	122 092,17	0,00	0,00	0,00	122 092,17
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	3 418,68	0,00	0,00	0,00	3 418,68
TOTAL		709 384,01	0,00	0,00	0,00	709 384,01

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l’activité (SPIC/SPA)
SERVICE PUBLICATIONS	PUBLICATIONS MUNICIPALES			PUBLICATIONS MUNICIPALES
SERVICE LOCATIONS SALLES	LOCATION DES SALLES MUNICIPALES			LOCATION SALLES

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	13 538 000,00	0,00	43,27	0,00	5 857 893,00	0,00
TFPNB	130 900,00	0,00	75,75	0,00	99 157,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	389 900,00	0,00	8,32	0,00	32 439,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
 (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
 (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
 (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.